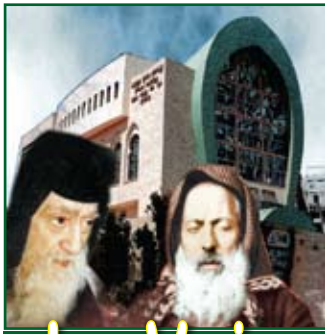


## MAITRISER NOTRE LANGUE FAIT PARTIE DES PLUS GRANDES QUALITES QUE NOUS A DONNEES LE CREATEUR (PAR RABBI DAVID HANANIA PINTO CHLITA)



# La Voie À Suivre METZORA

516

12 Avril 2008

7 NISSAN 5768

Publication

HEVRAT PINTO

Sous l'égide de

RABBI DAVID HANANIA

PINTO CHLITA

11, rue du plateau

75019 PARIS

Tel: 01 42 08 25 40

Tel: 01 48 03 53 89

Fax 01 42 06 00 33

Dédié à la mémoire de  
Esther Bachar Bat Avraham

### GARDE TA LANGUE !

#### Dégâts, haine et mépris

Certains pensent que si l'on a dit sur eux du Lachone HaRa, il leur est permis comme moyen de défense de parler de celui qui a dit du mal d'eux. Il n'y a à cela aucune justification si ce n'est pas par des façons permises, par exemple pour se justifier au cours d'un procès. Et même quand il y a une permission de parler dans un but utile, il faut se rappeler que ce qu'on dit doit uniquement être utile, et non mauvais. Celui qui parle ne doit avoir l'intention que d'être utile, sans aucune animosité personnelle, ce qui transformerait sa parole de parole utile en parole de haine. Une mauvaise parole n'est pas nuisible uniquement à cause des dommages qu'elle cause, mais aussi à cause du manque d'amour d'Israël qu'elle contient. L'intention est capitale en ce domaine. Le Rambam explique aussi dans Hilkhot Deot qu'outre les dommages et l'absence d'amour, le fait de faire sortir quelqu'un de son contexte par la parole, même une parole qui n'est pas mauvaise, est considéré comme une atteinte à son honneur. C'est du mépris d'utiliser une personne comme un sujet de conversation sans importance.

**A**u début de la parachat Tazria (Vayikra 12, 2), il est dit : « Lorsqu'une femme, ayant conçu, engendrera un mâle, etc. », et dans la parachat Metsora il est dit (ibid. 14, 2) : « Voici quelle sera la loi pour le metsora (le « lépreux »), mot que la Guemara (Arakhin 15b) interprète comme motsi ra, celui qui « fait sortir du mal », c'est-à-dire qui dit du mal de son prochain. La parachat Tazria contient également des lois concernant le lépreux. Ce que l'on peut comprendre ainsi : celui qui dit du Lachone HaRa conçoit et engendre du Lachone HaRa dans la bouche des autres, de ce petit propos de Lachone HaRa il en résulte beaucoup d'autres, et le souvenir ne s'en efface pas.

On sait que le Saint béni soit-Il punit et récompense mesure pour mesure (Sanhédrin 90a). Or quand quelqu'un dit du Lachone HaRa sur son prochain, il provoque que les gens s'éloignent de ce dernier, et donc le Saint béni soit-Il le punit mesure pour mesure : il est frappé de la lèpre, son corps se recouvre de plaies, et tout le monde s'écarte de lui, ainsi qu'il est dit (Vayikra 13, 45-46) : « Le lépreux chez qui l'affection est constatée... demeurera isolé, sa résidence sera hors du camp ». Chers juifs ! Quelle grande leçon nous devons en tirer ! On se trouve avec des amis et la conversation passe d'un sujet à l'autre, jusqu'à ce qu'en fin de compte, d'un souffle de la langue, on tue trois personnes, celui qui a dit le Lachone HaRa, celui qui l'a écouté, et la personne dont on a parlé. Il se peut que le locuteur ait parlé à la légère, ou ait dit quelque chose en plaisantant, simplement comme ça, mais les mots sont déjà sortis, ils sont déjà passés dans la tête des auditeurs, et alors ils continuent à courir.

Les choses sont graves au point que parfois, ou plutôt souvent, des gens perdent leur gagne-pain, ou même perdent complètement leur situation sociale. Tout le monde les regarde de haut, avec mépris, et garde ses distances d'avec eux. Et tout cela pourquoi ? A cause de quelques mots qui ont été dits en passant. Est-ce que nous pouvons nous figurer quelles pertes sont provoquées par la parole ? Quels dégâts nous avons causés avec quelques mots ?

En y réfléchissant un peu en profondeur, nous pouvons constater la gravité de la faute du Lachone HaRa, du manque de respect et d'unité entre les gens. Et peut-être, après l'avoir examiné, en tirerons-nous la leçon d'améliorer notre façon de vivre. De quoi s'agit-il ? On sait que les vingt-quatre mille élèves de Rabbi Akiba sont morts, non parce qu'ils avaient dit du Lachone HaRa, mais parce qu'ils n'avaient pas manifesté suffisamment de respect les uns envers les autres.

Les Sages disent également (Yérouchalmi Péa ch. 1 halakhah 1) que lorsque les soldats du roi David partaient à la guerre, bien qu'ils aient été de grands tsadikim, ils tombaient au combat et mouraient, alors que les soldats du roi A'hav, bien qu'ils aient été des mauvais et des idolâtres, étaient sauvés. La raison en est que les soldats du roi David comptaient dans leurs rangs des habitués du Lachone HaRa, c'est pourquoi ils mouraient, alors qu'entre les soldats du roi A'hav régnait l'union et qu'ils ne disaient pas de Lachone HaRa les uns sur les autres, c'est pourquoi ils ne mouraient pas. Nous voyons de là

que la faute du Lachone HaRa est encore plus grave que celle de ne pas respecter son prochain.

Mais tout cela demande à être expliqué. Si la punition du Lachone HaRa est la lèpre, pourquoi les soldats du roi David mouraient-ils, au lieu d'être frappés de lèpre en punition de leur Lachone HaRa ? De plus, dire du Lachone HaRa est plus grave que de ne pas manifester assez de respect envers le prochain, par conséquent pourquoi les élèves de Rabbi Akiba, qui n'avaient pas dit de Lachone HaRa, mais simplement manifesté un manque de respect, n'ont-ils pas été frappés de lèpre, mais si sévèrement punis qu'ils sont morts avant Chavouot, et n'ont pas mérité de fêter le moment du don de la Torah ?

En voici l'explication. Celui qui ne manifeste pas de respect envers son prochain, c'est une grave faute qui indique un « début de catastrophe », ce qui signifie que c'est seulement le début du Lachone HaRa. Et particulièrement chez les talmidei 'hakhamim, celui qui ne fait pas attention à respecter l'autre, c'est comme s'il disait du Lachone HaRa, car tout le monde voit comment il manque de respect envers l'autre, et va raconter ce qu'il a vu de ses yeux, il s'ensuit donc du vrai Lachone HaRa. C'est pourquoi pour le Saint béni soit-Il, mépriser le respect dû à autrui est considéré comme si l'on avait dit du Lachone HaRa, et le châtement est très lourd, car celui qui néglige le respect dû à l'autre en viendra en fin de compte au Lachone HaRa et méritera la mort.

Tout cela concerne les gens simples. Mais pour ce qui est des tsadikim, s'ils ont commis la faute du Lachone HaRa, et n'ont pas été attentifs au respect dû à l'autre, le Saint béni soit-Il se montre extrêmement exigeant envers eux, comme le disent les Sages (Yébamot 121b, Baba Kama 50a), alors Il les punit très sévèrement et ils meurent. Il ne les met pas en garde par le lèpre, parce que la Torah les a déjà mis en garde d'avoir à respecter l'autre et de ne pas dire du Lachone HaRa. C'est pourquoi les soldats du roi David, qui étaient des tsadikim, et les disciples de Rabbi Akiba, qui étaient eux aussi des tsadikim mais avaient négligé le respect envers autrui et dit du Lachone HaRa, sont morts et n'ont pas été frappés de lèpre.

Nous voyons par conséquent de tout cela combien il faut faire attention à la moindre parcelle de Lachone HaRa, et à plus forte raison au Lachone HaRa proprement dit, en particulier à notre époque, où les gens prennent le Lachone HaRa tellement à la légère que chacun ressent qu'il lui est permis de parler, en se disant que ce n'est probablement pas du Lachone HaRa. Et qui sait à cause de quoi surviennent tous ces accidents de la route et ces maladies qui tuent des milliers de gens toutes les semaines ? Peut-être à cause de notre Lachone HaRa, car les soldats du roi David et les disciples de Rabbi Akiba sont aussi morts parce qu'ils avaient provoqué du Lachone HaRa. Par conséquent, à combien plus forte raison le vrai Lachone HaRa !

Puissions-nous renouveler notre amour envers le prochain, et nous renforcer par des paroles permises et saintes, et Hachem mettra une fin à nos soucis, Amen qu'il en soit ainsi.

# DU MOUSSAR SUR LA PARACHAH

## *La sainteté de la bouche est le plus important*

« On apportera, pour l'homme à purifier, deux oiseaux vivants, purs » (14, 4)

Rachi écrit : « Les plaies viennent à cause du Lachone HaRa qui arrive par le bavardage, c'est pourquoi on a besoin pour le purifier de deux oiseaux qui bavardent toujours en pépant. »

Rabbi Yerou'ham de Mir écrit dans son livre Da'at Torah qu'une parole inutile est considérée par le Saint béni soit-Il comme une parole abjecte. Nous apprenons cela du commentaire du Rambam sur la Michna : « Son fils Chimon dit : toute ma vie j'ai grandi parmi les Sages, et je n'ai rien trouvé pour le corps de mieux que le silence. » Dans son commentaire, le Rambam compte cinq sortes de paroles, dont voici les trois premières : a) Les paroles de mitsva comme la lecture de la Torah et son étude. b) Les paroles interdites. c) Les paroles méprisables qui n'ont aucune utilité pour l'homme mais ne comportent pas de faute, et cela inclut en réalité les conversations de routine entre les gens sur ce qui se passe dans le monde et les habitudes de diverses personnes, la situation de leur santé ou leur situation financière etc. Tout cela est appelé par les Sages « conversations oiseuses ».

Selon le Rambam, toute parole qui n'a aucune utilité est appelée par les Sages « conversation oiseuse ». Il nous a également enseigné que toute parole de ce genre s'appelle laide. C'est une chose habituelle chez beaucoup de gens de s'installer pour discuter d'événements d'actualité et bavarder pour rien : des propos de ce genre sont laids et repoussants aux yeux de Hachem.

C'est pourquoi l'homme doit savoir que la force de la parole est extrêmement redoutable parce que c'est toute sa grandeur et son avantage sur la bête qui s'expriment en elle. Sur le verset « l'homme devint une âme vivante » (Béréchit 2), le Targoum dit « un esprit parlant ». On voit de là que la parole vient du souffle de vie que le Créateur a insufflé de Lui-Même dans l'homme, et qui est une étincelle divine. Par des paroles interdites, l'homme prend cette force extraordinaire et l'utilise pour fauter.

On trouve cette idée en allusion dans le verset : « L'homme n'a (ein laadam) aucun avantage sur la bête, car tout est vanité ». Le mot Ein (« il n'y a pas ») est composé des initiales de Adam Yech Nechama, « l'homme a une âme », et cette âme divine est ce qui distingue l'homme de la bête par la force de la parole, qui est son grand avantage sur toutes les autres créatures. Or comme nous avons montré que la force de la parole ancrée en l'homme est un merveilleux et précieux cadeau du Créateur, chacun doit s'efforcer de peser soigneusement ses paroles avant qu'elles ne sortent de sa bouche. Voici ce qu'écrivait le livre 'Hovot HaLevavot : « Qu'il soit aussi difficile à tes yeux de faire sortir un mot de la bouche qu'un dinar de la poche ». Même si l'on doit raconter des choses utiles, par exemple donner des renseignements pour un chidoukh, il faut savoir qu'il y a lieu de faire attention à ne pas dire directement des choses négatives, mais à les faire comprendre sous forme d'allusion. Comme l'écrit le Gra, l'homme doit garder ce qui sort de sa bouche en pureté et ne pas la salir gratuitement. La source cet enseignement du Gra vient de Yonathan et David, qui se sont parlé par allusion au moyen des flèches. Pourquoi Yonathan n'a-t-il pas dit explicitement à David que son père Chaoul voulait le tuer ? Il aurait eu le droit de le faire, car il n'y a rien qui soit plus utile que cela ! Mais cela nous montre que même si les paroles sont utiles et que du point de vue de la halakhah stricte il est permis de les prononcer, il vaut de toutes façons mieux protéger la sainteté de la bouche, qui est destinée uniquement aux paroles de Torah.

(Ta'am VaDa'at Vayikra, Touvka Yabiou)

## *La guérison du lépreux par l'intermédiaire du cohen*

« Il sera mené au cohen » (14, 2)

Sur ce verset, le 'Hafets 'Haïm explique : Apparemment, il est étonnant que la purification du lépreux n'ait pas été confiée à un médecin spécialiste, mais au cohen. Il y a là une grande leçon : la purification du lépreux dépend de ce qui sort de la bouche du cohen, comme nous l'étudions dans le traité Négaim (3a), le cohen prononce le verdict du lépreux et décide s'il est pur ou au contraire impur. Pourquoi une telle influence ? Parce que les plaies viennent à cause de la faute de la parole, la Torah a donc ordonné que la guérison de la maladie des plaies vienne également par la force de la parole, mesure pour mesure.

Le 'Hafets 'Haïm a comparé toutes les mitsvot par rapport à la puissance de la force de la parole à une grande usine, où se trouvent deux cent quarante-huit machines, une machine à tisser pour la soie et les tissus précieux, etc., et aussi une autre machine qui vaut plus que toutes les autres. Les ouvriers mettent le visiteur particulièrement en garde d'y faire extrêmement attention, car la vie et la mort en dépendent, et sans elle les autres machines n'ont aucune valeur. Les deux cent quarante huit machines sont les 248 mitsvot positives qui nous ont été données, mais la machine la plus perfectionnée est la force de la parole qui a été implantée en l'homme, car la vie et la mort dépendent de la langue. Celui qui désire la vie doit garder sa langue du mal, car elle est le cadeau le plus merveilleux qui a été donné à l'homme par son Créateur, et il doit veiller à ce qui sort de sa bouche avec la plus grande attention et la garder de paroles interdites.

( 'Hafets 'Haïm)

## *De l'or à l'extérieur, des plaies à l'intérieur*

« Quand vous serez arrivés au pays de Canaan... Je ferai naître une altération lépreuse dans le pays que vous posséderez » (14, 34)

Sur ce verset, Rachi rapporte les paroles du Midrach : « C'est une bonne nouvelle pour les bnei Israël qu'ils soient frappés de plaies, parce que les Amorréens avaient caché des trésors d'or dans les murs de leurs maisons pendant les quarante ans où les bnei Israël étaient dans le désert, et grâce à la lèpre ils seraient obligés de démolir la maison et donc les trouveraient. Ceci nous enseigne qu'en Erets Israël, même les apparences lépreuses qui apparaissent à l'extérieur renfermaient en-dessous des trésors d'or, alors que dans les autres pays, l'or brille à nos yeux à l'extérieur mais en dessous de cet éclat extérieur, on trouve une bonne quantité de plaies et de lèpre, et celui qui tient à son âme s'en gardera éloigné...

## *Il n'y a rien de meilleur qu'une bonne langue*

Voici ce que raconte le Midrach : Rabban Gamliel a dit à son esclave Tabi : « Va nous acheter un bon morceau de viande au marché ». Tabi a rapporté de la langue. Au bout de quelques jours, Rabban Gamliel lui a ordonné : « Va nous acheter un mauvais morceau de viande au marché ». Il a rapporté de la langue. Rabban Gamliel lui a dit : « Quand je t'ai dit de nous rapporter un bon morceau, tu nous as rapporté de la langue, et quand je t'ai dit de nous rapporter un mauvais morceau, tu nous as aussi rapporté de la langue ? Tabi lui répondit : « Seigneur ! Quand la langue est bonne, elle est ce qu'il y a de meilleur. Et quand elle est mauvaise, elle est ce qu'il y a de pire... »

## *Le Lachone HaRa et la haine gratuite sont en contradiction avec l'attente du Machia'h*

Dans Pa'ahd David (parachat Yitro), Rabbi David Pinto chelita a objecté à la Guemara (Chabat 31a) selon laquelle au moment du jugement de l'homme, on lui demande : « As-tu espéré la délivrance ? » que de deux choses l'une : si l'on pose la question aux tsadikim, ils ont évidemment espéré, la question n'a pas de raison d'être ; et si elle s'adresse aux méchants, ils ne savent pas ce que c'est que la délivrance ni qui est le Machia'h pour l'espérer, par conséquent dans tous les cas, il semble que Dieu n'ait rien à demander ! Il répond que la question s'adresse à ceux qui certes, savent ce que c'est que la délivrance et qui est le Machia'h, mais qui par ailleurs sont ceux qui retardent la

# LES RAISONS DES MITSVOT

*Les cohanim qui représentent Hachem sont à la tête de la société*

délivrance. Ce sont ceux qui disent du Lachone HaRa et sont habités de la haine gratuite qui chassent la Chekhinah, et à plus forte raison retardent son habitation parmi nous. A eux, on demande : « Si vous savez ce que c'est que la délivrance, comment se fait-il qu'à cause de vos intérêts personnels vous l'avez retardée, vous empêchant ainsi vous-mêmes de l'espérer comme il convient ? »

## *La lèpre résulte du départ de la Chekhinah et de la force de vie*

Le Kouzari écrit (2, 62) à propos de la lèpre : Quand la Chekhinah s'écarte de certains individus, on voit sur chacun (dans son corps, son vêtement et son lieu d'habitation) un départ de Sa lumière. Nous en trouvons un exemple chez l'homme quand le souffle de la vitalité le quitte, en résultat d'une peur ou d'un souci : cela provoque un changement corporel, et il arrive que lorsque les femmes ou les enfants qui sont sensibles à la crainte et à la terreur sortent la nuit, apparaisse sur leur corps des taches noires et vertes. Ce phénomène est attribué aux démons, alors qu'en réalité, il se peut que la peur ou la vue de morts ou de tués inflige à l'homme même des maladies graves dans le corps et l'âme.

## *Il sera mené au cohen, c'est le gaon Rabbi Israël Mëïr HaCohen de Radin*

« Voici la loi sur le lépreux... il sera mené au cohen » (14, 2)

A notre époque, la plaie de la lèpre n'existe plus, et nous n'avons pas non plus de cohen auquel on pourrait mener le lépreux. En revanche, on trouve malheureusement la plaie du Lachone HaRa, et l'amendement de celui qui dit du Lachone HaRa est décrit en ces termes par Rabbi Alexander Moché Lapidot zatsal, dans son livre Divrei Emet : « S'il se forme sur la peau de l'homme une lèpre », il s'agit des fautes qui dépendent de la bouche et du langage, qui sont les plaies des gens, car la plupart des gens s'y laissent prendre. Un tel homme sera amené au cohen grand parmi ses frères, il s'agit du véritable tsadik auteur de 'Hafets 'Haïm, il étudiera ses livres précieux, qui lui enseigneront comment se comporter dans ce domaine, et heureux l'homme qui étudie ses livres saints, remplis de choses précieuses, dans le but de les pratiquer. Une telle personne sauvera son âme de l'abîme et méritera la joie et la sérénité.

(Divrei Emet)

## *Il faut être aussi sévère envers ce qui sort de la bouche qu'envers ce qui y entre*

« Quand un homme aura sur la chair une plaie lépreuse ». Les Sages (Arakhin 15b) soulignent que la plaie de la lèpre vient à cause de la faute du Lachone HaRa. Rabbi Israël de Salant zatsal dit que de la juxtaposition du passage sur la lèpre et du passage sur les nourritures interdites dans la parachah précédente, on peut apprendre à ne pas se montrer plus indulgent pour la faute qui consiste à faire sortir de la bouche que pour ce qu'on fait rentrer dans la bouche. Beaucoup de gens sont très pointilleux sur les mitsvot en ce qui concerne la cacherout des aliments qui rentrent dans leur bouche, mais en ce qui concerne la cacherout des paroles qui en sortent, ils sont loin de l'être. Au contraire, dit le Rav Salanter, dans la faute du Lachone HaRa on « mange » (okhlim, qui peut aussi être compris comme venant de la racine de kilayon, « destruction »), non pas un animal, mais l'honneur d'un homme.

## *Sur le Lachone HaRa à notre époque – il n'y a plus de lèpre*

Beaucoup de gens demandent comment il se fait qu'aujourd'hui ceux qui disent du Lachone HaRa ne sont plus frappés de lèpre. MeAm Loez explique que la lèpre dont il est question dans la Torah est à la fois dans le corps et dans l'âme. Et si elle n'attaque pas le corps, elle attaque l'âme. Or la lèpre de l'âme est pire que celle du corps, comme le dit le Zohar : dans le palais de Hachem il y a un lieu spécial qui s'appelle nega tsara'at (« la plaie de la lèpre »), où les âmes de ceux qui ont dit du Lachone HaRa sont purifiées par la souffrance. Le 'Hafets 'Haïm a donné une autre réponse. Comme aujourd'hui nous n'avons plus de Temple ni de sacrifices pour purifier le lépreux et le racheter, le Saint béni soit-Il a pitié de nous et ne veut pas nous infliger un châtement alors qu'il est impossible de réparer et de racheter la faute.

Bien que les lois sur les plaies fassent partie des plus sévères et qu'elles comportent beaucoup de conditions, malgré tout la plaie en elle-même n'est pas encore suffisante pour rendre impur ou pur, ou faire enfermer le lépreux. Comme il est précisé dans les versets, répété dans le traité Négaim et recopié dans le Rambam ch. 9 des Hilkhot Toumat Tsara'at, la chose dépend également de la parole du cohen. Même si le cohen est mineur ou simple d'esprit, le Sage lui expose le cas et il décide de délivrer ou d'enfermer. Ailleurs, nous trouvons que le din Torah dépend du cohen. En ce qui concerne l'exil du meurtrier involontaire vers une ville de refuge, il est dit « jusqu'à la mort du cohen gadol » (Bemidbar 35).

Pour l'expliquer, les Sages ont dit que le cohen est celui qui représente le Sanctuaire de Dieu dans le peuple d'Israël, et le cohen gadol est le chef de ces représentants, c'est-à-dire le chef de la communauté d'Israël. Nous trouvons également dans la parachat Choftim qu'au grand tribunal, « à l'endroit qui sera choisi », les cohanim de la tribu de Lévi composeront le Sanhédrin naturel. Par conséquent la mort du cohen gadol est la fin d'une période pour l'ensemble du peuple, c'est donc le moment de la fin du châtement du meurtrier involontaire. Le meurtrier involontaire est chassé de sa terre et de la société des hommes, comme il est dit à propos du premier meurtrier dans la parachat Béréchit : « Tu seras mobile et errant sur la terre », il est donc exclu de la société au sein de laquelle il a commis le meurtre, mais à la mort du cohen gadol qui renouvelle la société, il n'est plus exclu de cette nouvelle société.

Il en va de même de la lèpre, qui signifie un éloignement de la société. Contrairement à celui qui s'est rendu impur par un contact avec un mort ou à cause d'un écoulement, qui sont éloignés selon le cas d'un camp ou de deux camps, le lépreux est éloigné des trois camps. Les Sages soulignent que cette exclusion vient de ce qu'il a éloigné la société qui l'entourait en faisant mauvais usage de sa langue. La plaie en elle-même (neg'a) montre que la main de Hachem l'a « touché » (nag'a) en mettant un signe dans sa chair par la lèpre (alors que s'il est entièrement blanc sans aucun signe distinctif, il est pur). Par là, il est éloigné de la compagnie du peuple de Dieu. Mais la plaie en elle-même ne l'éloigne pas encore jusqu'à la confirmation du représentant de Hachem dans la société, qui est le cohen. Les cohanim sont ceux qui se tiennent entre Hachem et Son peuple. Ils sont ceux qui amènent les sacrifices du peuple à leur Dieu et ramènent la bénédiction de leur Dieu au peuple. Ils ne sont pas comme le reste du peuple qui hérite d'une parcelle de terre, mais c'est Hachem qui est leur héritage. Dans la Guemara (Yoma 19), on discute de savoir s'ils sont considérés comme les envoyés de Dieu ou les envoyés d'Israël. Mais comme il est rapporté dans Tossefot, passage qui commence par MiEïka, le doute porte seulement sur la façon dont ils sont considérés en ce qui concerne les conséquences halakhiques que comportent leur mission. Ils ne sont pas de véritables délégués envoyés par le peuple, mais ceux qu'a choisis Hachem, ainsi qu'il est dit (Chemot 28, 1) : « Et toi, rapproche de toi ton frère Aharon et ses fils avec lui d'entre les bnei Israël pour Me servir », c'est-à-dire pour se tenir, pour ainsi dire, entre Lui et le peuple.

## QUESTIONS D'ÉDUCATION

### *De l'humilité, mais sans bassesse*

« Celui qui se purifie prendra... de l'écarlate et de l'hysope ». Rachi explique au nom des Sages : Comment pourra-t-il réparer et guérir ? Il s'abaissera de son orgueil comme le ver [qui produit l'écarlate] et l'hysope. » Celui qui a dit du Lachone HaRa se conduit comme s'il était libre de dire n'importe quoi sur son prochain. L'honneur de l'homme est trop important pour qu'on l'utilise comme sujet de conversation, en particulier quand c'est du Lachone HaRa. Même s'il s'avère que ces paroles n'ont pas causé de dommages effectifs au prochain, et même si ce n'est pas vraiment du Lachone HaRa mais des propos en l'air, cela relève de « ne colporte pas de médisances », comme l'explique le Rambam au début du chapitre 10 des Hilkhot Deot. Celui qui prend le prochain comme sujet de conversation se considère comme supérieur à lui, ainsi qu'il est écrit : « une langue qui parle très haut ». C'est pourquoi les Sages ont vu dans la souffrance du lépreux, qui doit être rejeté de la société, une « mesure pour mesure » pour la faute de la médisance, par laquelle il a rejeté autrui par sa parole. De même, dans le sacrifice de celui qui vient se purifier, où il faut prendre l'écarlate et l'hysope, les Sages ont vu en allusion une réparation et un équilibre de l'orgueil, dans l'abaissement. L'orgueilleux décide de souligner sa propre importance face à celle du prochain. En revanche, l'humble prête attention au prochain, et même à tout l'univers du Saint béni soit-Il, c'est pourquoi il obéit à la volonté de Hachem et ne développe pas une volonté personnelle qui aille dans le sens contraire. Beaucoup de gens pensent que la personne humble nie avoir des qualités, mais ce n'est pas ce que nous voyons à la fin du traité Sota où les Sages ont dit sur eux-mêmes qu'ils possédaient la qualité de l'humilité. L'humilité ne signifie pas que l'homme abaisse sa propre valeur, mais qu'il s'abaisse lui-même de son orgueil, comme le dit le Rachi cité ci-dessus. L'humilité consiste à reconnaître ses qualités, mais à savoir qu'elles viennent du Saint béni soit-Il, Qui les lui a données en cadeau, et que ce n'est pas une raison de s'enorgueillir, de même qu'il n'y a pas de raison de s'enorgueillir pour celui qui n'en a pas. Eduquer à un sentiment de bassesse non seulement fausse l'humilité, mais provoque aussi chez l'élève le désespoir et le pousse à se négliger, car il pense que ses mitsvot n'ont aucune importance. C'est pourquoi en même temps que l'humilité, il faut éduquer l'homme au respect de soi-même, lui donner le sens de sa propre importance à cause du choix qu'il a de s'élever. Au contraire, Rabbi 'Haïm Schmuëlevitz zatsal avait l'habitude de dire que la façon d'atteindre le respect de soi est de suivre ce que disent les Sages dans le traité Avot : « Qui est honorable ? Celui qui honore les autres », car alors l'honneur de l'homme est cher à ses propres yeux, il ne le fait pas dépendre de la bassesse de l'autre, mais de ses propres qualités, et peut alors atteindre de très hauts niveaux.

## ECHET HAYIL

### *Il y a deux aspects dans le mariage, une vie sociale, et la mitsva*

Le Ramban (Béréchit 2, 18) explique à propos de la création de la femme en tant que « ezer kenegdo » (« une aide face à lui ») que ce n'était pas afin qu'elle lui engendre des fils, mais pour que l'homme ne soit pas seul, comme le verset le dit expressément. Mais le fait qu'elle était justement une femme et non un homme, écrit le Ba'h (Even HaEzer par. 1), c'est cela qui est pour l'engendrement. Par conséquent l'homme et la femme doivent savoir qu'outre la mitsva du mariage pour engendrer des enfants, il y a là un principe dans la création de Hachem, qui même s'il n'est pas compté comme une mitsva, contient quelque chose qui rappelle le principe selon lequel « une vie policée doit précéder la Torah », l'être humain ne doit pas être seul mais avec quelqu'un d'autre. Le Tour (Even HaEzer ibid.) parle explicitement de ces deux points de vue : « Béni soit le Nom de Hachem, qui désire le bien de Ses créatures et qui savait qu'il n'est pas bon pour l'homme d'être seul, c'est pourquoi Il lui a fait une « aide face à lui ». Ici, le Tour écrit que l'essentiel de la Création est le désir de Hachem de faire du bien, afin que l'homme ne soit pas seul. Il ajoute la deuxième distinction dans laquelle il y a une mitsva : « De plus, le but de la création de l'homme est qu'il puisse croître et multiplier, et cela est impossible sans une aide, c'est pourquoi il lui a ordonné de s'attacher à l'aide qu'Il lui avait donnée, tout homme doit donc épouser une femme afin de pouvoir croître et multiplier. »

## TES YEUX VERRONT TES MAÎTRES

### *Le gaon Rabbi Arié Leib Zunts zatsoukal, de Plotsk et Varsovie*

Le gaon Rabbi Arié Leib Zunts, appelé par tout le monde « Rabbi Leibusch 'Harif », est né de Rabbi Moché en 5558. Il était le neveu du gaon Rabbi Yonathan Eibeschutz zatsal, de très noble lignée, et dès sa plus tendre enfance il fut connu comme étant un enfant prodige à l'intelligence particulièrement vive (« 'harif »), c'est pourquoi tout le monde le surnomma Rabbi Leibush 'Harif jusqu'au jour de sa mort. A l'âge de vingt-quatre ans il publia son premier livre, Ya'alat 'Hen, pour lequel il reçut la recommandation du gaon le Noda BiYehouda qui écrit même que bien qu'il ne donne jamais de recommandation écrite, en ce qui concerne quelqu'un de si extraordinaire ce vœu ne s'applique pas, et il s'en fait délier... Rabbi Leibush resta quelques années à Prague, ensuite il alla vivre à Presbourg, où il se fit également connaître, mais l'essentiel de sa renommée comme gaon exceptionnel lui vient de la ville de Plotsk, où il ouvrit une yéchivah où il enseigna tous les domaines de la Torah.

Pendant un moment, le gaon auteur de 'Hidouchei HaRim de Gour (connu sous le nom du « ilouï polonais ») fit également partie de ses élèves, mais il le quitta à cause de l'incident suivant : une fois, il manquait une page dans une Guemara, et Rabbi Leibush, dans la vivacité de son esprit, fit le lien entre les deux pages... comme s'il ne manquait rien. Alors le 'Hidouchei HaRim dit : Je veux apprendre une Torah de vérité, pas une Torah de brio intellectuel...

Il écrivit de très nombreux livres, comme : Mechivat Nafech, Responsa du Maharel, Yaïn Mesamea'h, Melo HaOmer, Pnei Arié, Tiv Kidouchin, Guet Mekouchar, Gueresh Yera'him, Maguen HaAlef, Ayelet Ahavim, Ya'alat 'Hen, Sim'hat Yom Tov, Ma'ayanei Ha'Hokhma, et d'autres. De nombreux juifs ont aidé et aident jusqu'à aujourd'hui à imprimer ses livres, et beaucoup d'entre eux, qui avaient besoin d'une aide du Ciel, ont vu la délivrance de leurs yeux grâce à leur participation à l'impression de ces livres.

Il quitta ce monde le 3 Iyar 5593, et fut enterré au cimetière de Varsovie. Sur sa tombe on a gravé que quiconque participe à l'impression des livres qui sont encore manuscrits, il sera leur défenseur s'il en a le mérite... La mémoire du tsadik est une bénédiction.

## HISTOIRE VÉCUE

### *La sévérité est en fonction de la sensibilité*

Rabbi Salman Moutsafi zatsal avait étudié dans sa jeunesse le traité Kidouchin chez le tsadik Rabbi Tsedaka 'Hotsin zatsal. Quand ils arrivèrent au passage qui traite de la mitsva d'honorer son père et sa mère, ils étudièrent les commentateurs comme ils en avaient l'habitude et les décisionnaires qui traitaient du sujet de la conduite à tenir envers ses parents. Quand ils terminèrent le sujet, Rabbi Tsedaka demanda à Rabbi Salman : « Quand ta mère passe dans la maison, est-ce que tu te lèves devant elle comme il est demandé ? » Rabbi Salman répondit : « Je ne le cache pas, je ne me lève pas devant elle, je me contente de m'incliner mais je ne me lève pas totalement, car je crains qu'on se moque de moi. »

Sans beaucoup réfléchir, Rabbi Tsedaka arrêta d'étudier, ferma la Guemara et dit : « Aujourd'hui nous ne continuerons pas. Il n'est pas possible d'étudier sans pratiquer. Demain, si tu as remis les choses en place, nous reviendrons à notre étude. » A partir de ce jour-là, Rabbi Salman se mit à se lever entièrement devant sa mère. Le lendemain de ce jour, il vint trouver Rabbi Tsedaka et lui dit qu'il avait réparé et qu'il pouvait continuer à étudier avec lui.

(Olamo chel tsadik, au nom de Rabbi Salman lui-même)